

Domaine de la Planification et de la Programmation
Service de la Réglementation Urbaine



Launaguét

Plan d'Occupation des Sols

Approuvé le 22 juin 1985

11^{ème} Modification approuvée le 27 juin 2013

Mise en compatibilité du BUN approuvé le 5 décembre 2013

1^{ère} Révision simplifiée approuvée le 19 décembre 2013

12^{ème} Modification du POS
Approuvée par Délibération
du Conseil de la Métropole du 06/10/2016

4 – Schéma d'aménagement

- Schéma d'aménagement des Sablettes



Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

Launaguet - Schéma d'Aménagement du secteur IINAb « Les Sablettes »



aua T

Périmètre du schéma d'aménagement

Secteur de commerces et d'habitat mixte collectif et groupé : Hauteur maxi 9m
Commerces, artisans, bureaux, services publics ou d'intérêt collectif compatibles avec l'habitation

Secteur d'espace commun végétalisé et minéralisé

Accès obligatoire

Secteur d'habitat mixte collectif et groupé : Hauteur maxi 7m
Commerces, artisans, bureaux, services publics ou d'intérêt collectif compatibles avec l'habitation

Implantation des bâtiments à l'alignement des espaces publics

Voirie structurante à créer (Tracé de principe)

Secteur d'habitat mixte groupé et individuel : Hauteur maxi 7m